

Mairie de  
Saint Jouin Bruneval

1 place Major général John Frost  
76280 Saint Jouin - Bruneval

Site : [www.st-jouin-bruneval.fr](http://www.st-jouin-bruneval.fr)  
Mail : [mairie@st-jouin-bruneval.fr](mailto:mairie@st-jouin-bruneval.fr)  
Tél : 02 35 20 74 43  
Fax : 02 35 20 81 71

# REVUE DE PRESSE

DU JEUDI 22 AU  
VENDREDI 30 DÉCEMBRE 2011

---

1/ MARCHÉ DE NOËL.....	P1
2/ QUATRE MARINS SAUVÉS D'UN NAVIRE EN FLAMMES.....	P2
3/ FUSION CODAH.....	P3
4/ CRÈCHE VIVANTE ET VEILLÉE DE NOËL.....	P4
5/ UNE FERVENTE VEILLÉE.....	P6
6/ JUDO ; UN CLUB QUI MONTE.....	P7
7/ VEILLÉE DE NOËL.....	P9



Le Harve Presse

Jeudi 22 décembre 2011

**SAINT-JOUIN-  
BRUNEVAL**

**Marché de Noël**

Le poids du filet garni à trouver  
était de 11kg. Betty Vemmer de  
Gonneville-la-Mallet est l'heu-  
reuse gagnante.

Vendredi 13 décembre 2011

## ANTIFER

### Quatre marins sauvés d'un navire en flammes

**D**imanche soir dernier, vers 22 h 20, le chalutier caennais *Fabrice-Daniel* a lancé un appel de détresse. Un incendie s'était déclaré à bord, alors qu'il se trouvait à 28 nautiques, soit une cinquantaine de kilomètres, au nord-ouest d'Antifer.

Les quatre membres d'équipage ont pris place à bord du radeau de survie. Ils ont été rapidement recueillis par un autre navire de pêche, le *Victor-Constant*. Un second navire de pêche hollandais, le *Simplon*, a, quant à lui, récupéré le radeau. Une forte explosion s'est ensuite produite à bord du chalutier en feu, endommageant fortement la structure du navire.

L'équipage est sain et sauf, mais choqué et en légère hypothermie. Le Centre régional opérationnel de secours et de sauvetage (CROSS) de

Jobourg a dépêché sur zone l'hélicoptère Dauphin de la Marine nationale. Ce dernier a procédé au treuilage de l'équipage pour le déposer ensuite au sémaphore de Port-en-Bessin, où il a été pris en charge par les pompiers. Les pêcheurs ont été évacués vers l'hôpital de Bayeux.

Quant au chalutier, la vedette SNSM Sainte-Anne-des-Flots de Ouistreham, dépêchée, a tenté toute la nuit, en vain, d'éteindre l'incendie.

Au lever du jour, le navire de pêche était toujours en feu et aucune trace de pollution n'était constatée. Il a coulé dans la matinée. Le *Fabrice-Daniel* repose à cinquante kilomètres dans le nord-ouest d'Antifer par 44 mètres de fond et ne représente pas un danger pour la navigation.

Fusion CODAH, Caux-Estuaire, com-com de Criquetot-l'Esneval

# Le périmètre d'étude inchangé

Après deux heures de réunion et deux suspensions de séance, le schéma de coopération intercommunale du préfet n'a pas bougé. Malgré des voix pour faire entendre une majorité d'élus de Caux-Estuaire réfractaires à ce périmètre, présents dans la salle.

La fusion des communautés de communes du canton de Criquetot-l'Esneval et de Caux-Estuaire (canton de Saint-Romain-de-Colbosc) avec la CODAH était au cœur des débats de la Commission départementale de coopération intercommunale (CDCI).

L'enjeu de cette dernière réunion, qui s'est tenue lundi à Rouen en préfecture, était de savoir si oui ou non le préfet allait maintenir son projet de périmètre. Le seul encore en lice après le retrait le 3 octobre dernier de quatre des cinq périmètres proposés. Or, depuis cette date, une majorité d'élus de la communauté de communes de Caux-Estuaire (Saint-Romain-de-Colbosc) a fait savoir haut et fort qu'elle ne voulait pas entendre parler de périmètre avant d'engager les discussions.

**L'amendement Merville pour sortir Caux-Estuaire**  
C'est Denis Merville, conseiller général du canton de Saint-Romain et président de l'association des maires du département, qui a lancé le débat. Les maires contestataires de Caux-Estuaire lui reprochant de ne pas les avoir représentés jusque-là en soutenant le projet du préfet, il a proposé un amendement visant à retirer Caux-Estuaire du périmètre pour ne laisser ensemble que la CODAH et la com-com de Criquetot-l'Esneval.

À gauche, Frédéric Sanchez, vice-président de la CREA, a d'abord proposé un amendement demandant tout simplement le retrait pur et simple du périmètre, puis un second pour le retrait de Caux-Estuaire. Deux interruptions de séance successives, demandées par Alfred Trassy-Pailloques, secrétaire général de l'UMP, ont permis à la droite de mettre au point sa stratégie en coulisses. Car les choses ne sont pas simples.

## Périmètre ne veut pas dire fusion

Le préfet Caron a longtemps insisté pour dire que le périmètre ne créait pas de nouvelle agglomération. « Le 31 décembre, je vais arrêter le schéma de coopération intercommunale. C'est une invitation à la réflexion. Il n'y aura pas de fusion s'il n'y a pas de réelle adhésion. Les trois EPCI et les communes auront à délibérer après avoir discuté et réfléchi ensemble sur les compétences, la fiscalité et le fonctionnement. La réflexion des 18 mois à venir peut aussi toucher le périmètre. Au 1<sup>er</sup> juin 2013, je prendrai ou non l'arrêté de fusion ». Et de souligner : « Je ne le signerai que si la concertation a permis de laisser entendre une forte volonté ».

**Pas de mariage à deux**  
Ni la CODAH, ni la communauté de communes de Criquetot-l'Esneval ne sont prêtes à fusionner sans Caux-Estuaire. Entre les lignes, pour la CODAH, Caux-Estuaire amène de l'argent grâce aux communes sur lesquelles s'étend la zone industrielle, comme Renault Sandouville. Pour Criquetot, c'est le soutien de poids d'une autre collectivité rurale pour négocier face à la CODAH.

De quoi ravir Estelle Grelier, présidente de la communauté de communes de Fécamp, irritée de n'avoir pas pu trouver de consensus autour de son projet d'agglomération. Car si le projet du préfet vole en éclats, c'est pour l'élue fécampoise l'opportunité de renégocier avec Criquetot sur de nouvelles bases.

Pour la gauche, la majorité présidentielle reste sourde à la volonté d'une majorité de maires de Caux-Estuaire et dénonce « un passage



Les élus de Caux-Estuaire qui ne veulent pas entendre d'un quelconque périmètre avant d'entamer les discussions avec la CODAH et Criquetot ont suivi les débats lundi à la préfecture

en force ». En réponse, Édouard Philippe, maire du Havre et président de la CODAH, dit tout simplement vouloir respecter le vote des élus : « Sur cinquante-quatre communes concernées, seulement quinze ou seize ont dit non. Si nous sommes soucieux de ce que disent les maires, soyons-le jusqu'au bout. Les enjeux de notre territoire sont complexes. Je souhaite travailler de bonne foi, sans forcer quiconque ».

La droite dans sa grande majorité a rejeté les amendements proposés. Le périmètre est donc maintenu. De quoi provoquer la colère des élus de Caux-Estuaire qui ont fait le déplacement. « Il ne nous reste plus qu'à démissionner », proposait l'un d'eux au sortir de la réunion. D'autres invitaient plutôt à se retrouver au plus vite pour définir de nouvelles actions à mener.

■ CÉDRIC THOMIRE

Vendredi 23 décembre 2011.

**SAINT-JOUIN-BRUNEVAL**

**Crèche vivante  
et veillée de Noël**

La crèche vivante et la veillée de Noël reviennent ce samedi 24 décembre, à 18 h 30, au gymnase de Saint-Jouin-Bruneval. Ce sera la 21<sup>e</sup> veillée, mais cette année sans l'abbé René Hédouin, décédé le 30 septembre dernier. Il avait déjà commencé à préparer cette soirée dont le thème sera L'enfant du père.

Le nouvel évêque, Mgr Jean-Luc Brunin, viendra présider cette veillée et célébrer la messe en présence de l'abbé Philippe Tassel. Il y aura sans doute beaucoup d'émotion et de souvenirs.

**SAINT-JOUIN-BRUNEVAL.** Le magnifique spectacle de la crèche vivante va faire revivre l'histoire de la Nativité.

## Crèche vivante ce soir

« **L'**enfant du Père » sera le thème de la crèche vivante, ce samedi soir au gymnase. Mgr Jean-Luc Brunin, évêque du Havre, présidera cette veillée de Noël et célébrera la messe en présence de l'abbé Philippe Tassel. Une soirée qu'avait commencé à préparer l'abbé René Hédouin, disparu il y a peu. Le groupe de bénévoles a souhaité reprendre le flam-

beau et perpétuer ainsi la tradition. « *Il y aura beaucoup d'émotion ce soir. Il manquera quelqu'un* » avouent Sylvain Grenier et Véronique Duparc, très impliqués tant matériellement qu' affectivement dans l'organisation de l'événement. Une trentaine d'enfants ont répondu présent pour animer les saynètes retraçant l'histoire de la Nativité. C'est la 4<sup>e</sup> année qu'Emilie parti-

cipe à la crèche. Cette fois-ci, elle jouera le rôle d'un ange. « *Beaucoup de jeunes souhaitent faire partie des anges* », indique Véronique Duparc. Peut-être en raison du côté féérique du costume ailé. Maxence, quant à lui, sera Joseph. C'est la première fois qu'il fait partie de l'aventure : « *C'est bien, parce que je connais plein de monde et qu'on est tous ensemble.* »

Pour sa part, Léna sera une bergère. Elle aurait voulu jouer Marie, mais le tirage au sort ne l'a pas désignée. « *Ce n'est pas grave. Je trouve ça sympa. On est avec les copines. Ça me donne envie de faire du théâtre.* » Tous ces enfants semblent très à l'aise, même si Elodie dit se sentir un peu intimidée à l'idée de se trouver face à tant de monde. En effet, 800 personnes sont attendues ce samedi.

21<sup>e</sup> veillée de Noël avec crèche vivante et messe de Noël, aujourd'hui samedi 24 décembre à 18 h 30 au gymnase de Saint-Jouin-Bruneval.



Les enfants ont beaucoup répété pour cette soirée du 24 décembre

**SAINT-JOUIN-BRUNEVAL.** Des centaines de fidèles ont célébré la Nativité en compagnie de l'évêque.

## Une fervente veillée



La crèche vivante, une tradition à laquelle tenait le père Hédouin

**S**amedi, des centaines de fidèles s'étaient rassemblés dans le gymnase pour célébrer la Nativité. Ferveur et émotion ont marqué cette 21e veillée de Noël célébrée par le nouvel évêque du Havre, Mgr Jean-Luc Brulin en présence de l'abbé Philippe Tassel. Toute la communauté avait une pensée pour le père Hédouin disparu récemment. Depuis de très longues années, il avait à cœur de maintenir la tradition de la crèche vivante et, bien que diminué, il avait commencé à préparer cette veillée placée sous le thème de l'enfant. Dans son homélie, Mgr Brulin a adressé ce message ! « *Tout ce que Dieu donne pour sauver l'humanité se trouve dans cet enfant* ».

**SAINT-JOUIN-BRUNEVAL.** Le tournoi de Noël a rassemblé trente-deux judokas.

## Un club qui monte

Samedi, il a été difficile de départager les équipes et les combats sur le tatami ont joué les prolongations. Huit équipes de quatre combattants, composées de deux pré-poussins et deux poussins se sont affrontées. Combats acharnés où chacun a déployé son énergie pour emporter la victoire. En présence d'élus, la présidente Isabelle Debris, entourée des membres du bureau et du professeur Jean-Claude Quellien, a remis médailles et friandises aux jeunes sportifs.

Le club de Saint-Jouin monte en puissance. L'effectif des licenciés est en nette progression et les résultats commencent à fleurir. Ainsi, au tournoi de Duclair, Mathus Levasseur et Léa Laghraba ont pris une deuxième place ; au tournoi de Turretot, après deux jours de combats, le club s'est classé 7e sur 17 ; en novembre, Baptiste François a pris la 3e place et à la sélection du district cadets, Guillaume Debris (3e) et vingt points pour la ceinture noire, qualifié en départemental,

a terminé 9e. Les petits tigres ont également obtenu de très bons résultats. Nul doute que le club fera honneur aux couleurs de la commune.

Le club remercie les arbitres et commissaires sportifs du club de Turretot, en formation départementale, pour avoir géré les combats de cette compétition.

### RESULTATS DU TOURNOI

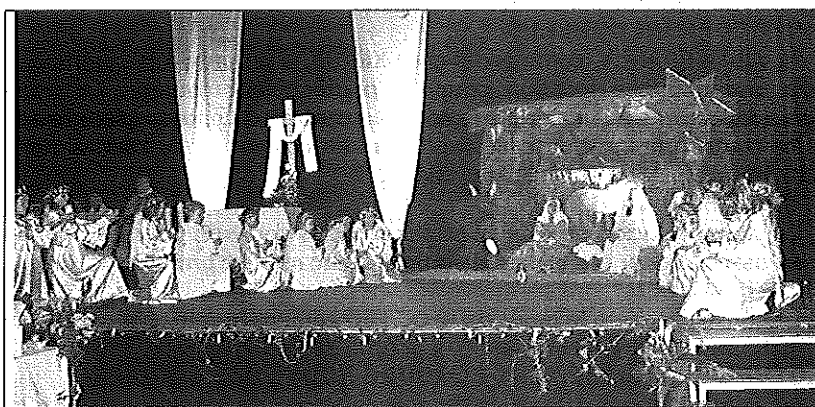
1. Turretot 1 ; 2. Criquetot ;
3. Saint-Jouin et Virville ;
5. Turretot 2 et Angerville ;
7. Turretot 3.



De jeunes judokas qui suivent les traces de leurs aînés

Vendredi 30 décembre 2011.

## SAINT-JOUIN-BRUNEVAL CRÈCHE VIVANTE



Mgr Brulin et l'abbé Tassel ont concélébré la 21ème veillée de Noël, samedi dernier, dans le gymnase de Saint-Jouin où étaient rassemblés près de 1000 personnes. La tradition de la crèche vivants chère à l'abbé Hédouin décédé récemment, a été respectée. Malgré son état de santé, il avait commencé la préparation de cette veillée sur le thème de l'enfant, et les paroissiens ont eu une pensée pour lui.



SAINI-JOUIN-BRUNEVAL

Veillée de Noël

# Grand-messe de l'Enfant du père

La 21<sup>e</sup> crèche vivante et veillée de Saint-Jouin-Bruneval, en présence de Monseigneur l'évêque Jean-Luc Brunin et de l'abbé Philippe Tassel, a rassemblé une foule considérable dans le gymnase de la commune. Une messe émouvante, pleine de souvenirs, après la disparition de l'abbé René Hédoûin, en septembre dernier.

Préparé à l'avance par les enfants de la paroisse, le thème de cette année, l'Enfant du père, avait commencé par être mis en place par

celui qui était un peu le maître spirituel des fidèles de Saint-Jouin-Bruneval et au-delà, le père Hédoûin. « *Beaucoup d'émotions et de souvenirs* », pressentait Véronique Duparc, et le public venait en nombre. Aucune place disponible, si bien que l'on restait aussi debout au fond de la grande salle du gymnase.

Les décors étaient en place pour que les enfants jouent la Nativité, un ensemble superbement préparé et accompagné par la chorale diri-

gée par Sylvain Grenier. Comme l'indiquait récemment le père Tassel : « *Noël suscite toujours un attachement qui dépasse sa signification religieuse. Noël unit* ».

Le nouvel évêque Brunin s'attache à découvrir la paroisse Saint-Gabriel-Cap-de-Caux. Il apprend également à rencontrer la communauté de Criquetot : « *Je vais l'écouter, apprendre à vivre avec elle* ». Nul doute que cette soirée de Noël lui aura appris beaucoup sur les uns et les autres.



La procession des anges lors de la crèche vivante



Scène de genre avec les enfants et au fond les abbés et l'évêque Brunin



Les fidèles sont venus en très grand nombre lors de la 21<sup>e</sup> messe de Saint-Jouin-Bruneval